



Mme ETEKA FALL

Orateur : Ambassadeur LAOUROU  
Représentant Permanent Adjoint,

Chargée des questions des Droits  
de l'Homme et du Désarmement

91

23<sup>ème</sup> Session DU GROUPE DE TRAVAIL de  
L'Examen Périodique Universel

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL RELATIF A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**  
**DE L'AUSTRALIE**

(Genève le 09 Novembre 2015)

-----@-----

DECLARATION DU BENIN

-----@-----

**Monsieur le Président,**

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation de l'Australie, et la félicite pour l'intérêt qu'elle accorde au mécanisme de l'EPU, et pour les avancées notables enregistrées dans le cadre du suivi des recommandations du premier cycle de l'EPU.

Elle apprécie hautement la priorité accordée par l'Australie à l'émancipation économique de tous les Australiens, qui s'est traduite par des politiques soutenant la croissance économique et des programmes conçus pour promouvoir des groupes communautaires particuliers.

L'Australie est encouragée à poursuivre la mise en œuvre du Cadre national de protection des enfants australiens pour 2009-2020, afin d'améliorer la sécurité et le bien-être de cette cible, par la prévention, l'intervention précoce et l'accueil des familles et des enfants en cas de violence et de négligence.

La délégation du Bénin voudrait recommander à l'Australie :

- d'interdire le recours aux châtiments corporels, et de veiller à ce que la notion de "châtiments raisonnables" ne soit pas utilisée comme moyens de défense en cas d'accusations de coups et blessures sur la personne d'un enfant ;
- de ratifier le protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ;
- de ratifier la Convention internationale sur la protection de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Enfin, le Bénin souhaite plein succès à l'Australie.

**Je vous remercie**